



# SAD'S INTERIM

SOCIÉTÉ DU RÉSEAU SAD'S GROUP

29 bd du Maréchal Juin

06800 Cagnes-Sur-Mer

☎ 04 22 53 02 70 📠 04 22 53 02 71

✉ accueil.cagnes@sads-interim.eu

## Relevé d'heures hebdomadaire

RELEVÉ HEBDOMADAIRE DE M. \_\_\_\_\_

QUALIFICATION \_\_\_\_\_

SOCIÉTÉ \_\_\_\_\_

RESPONSABLE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

LIEU DE MISSION \_\_\_\_\_

SEMAINE DU \_\_\_\_\_

AU \_\_\_\_\_

Dates	Jours	Heures normales	Heures nuit
	Lundi		
	Mardi		
	Mercredi		
	Jeudi		
	Vendredi		
	Samedi		
	Dimanche		
	<b>Total</b>		

Sad's Interim engagera des poursuites envers tout intérimaire ayant tenté de falsifier son relevé d'heures, par des moyens tels qu'imitation de signature, rature, surcharge des heures inscrites, passibles des peines de l'article 150 du Code Pénal, pour faux en écriture privée (emprisonnement d'un an à cinq ans et amende de 152,45 Euros à 18 293,88 Euros)

OBSERVATION

CETTE MISSION EST

À CONTINUER

TERMINÉE

DÉPART VOLONTAIRE

TOTAL EN TOUTES LETTRES : \_\_\_\_\_

### CACHET ET SIGNATURE DU CLIENT

Votre signature certifie l'exactitude des éléments consignés et emporte reconnaissance de l'exécution satisfaisante du travail.

Fait à ..... Le .....



COMPAGNIE  
EUROPÉENNE  
DE GARANTIES  
ET CAUTIONS

Au cas où l'exemplaire du contrat de mise à disposition qui nous est destiné ne nous serait pas retourné, le relevé d'heures signé par vos services sera considéré comme une acceptation de nos diverses conditions figurant sur ce contrat, et en particulier, la qualité de commettant vis-à-vis du personnel délégué. (En vertu de l'article 1384 alinéa 5 du Code Civil).